

APPEL DE CANDIDATURES

CONCIERGE DE NUIT **(38,75 heures/semaine)** **(postes en remplacement été 2023)**

Le Collège de Lévis sollicite des candidatures en vue de combler un ou des postes de concierge de nuit au Collège de Lévis, selon la description de fonction présentée ci-après. Ce poste est régi en vertu des conditions de travail du personnel de soutien du Collège de Lévis.

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution et de la surveillance des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique effectués exclusivement le soir ou la nuit, dans un établissement d'enseignement ou un bâtiment selon les directives et en l'absence de la ou du concierge, classe II, ou contremaître ou de la direction d'établissement, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275 m².

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, soit des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique des bâtiments, des terrains, et des équipements. Ce rôle comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie. De plus, elle a la responsabilité de surveiller les travaux d'entretien ménager exécutés par des ouvrières ou ouvriers non spécialisés ; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état.

Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation ; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis ; elle fait les réparations mineures ou temporaires ; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparations soient réalisés ; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier ; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel.

Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie ; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles.

Conformément à la procédure établie, elle soumet les besoins en matériel, produits et équipements requis pour l'exécution des travaux d'entretien ; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits.

Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail.

Elle peut être appelée à superviser des travaux exécutés par d'autres personnes salariées non spécialisées.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Expérience

Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

Connaissances pratiques

Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.

Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

Habilités et aptitudes professionnelles recherchés

- Connaissance générale du fonctionnement des mécanismes de bâtiment ;
- Bonne capacité physique;
- Minutie et débrouillardise.

Supérieur immédiat

Directrice des ressources humaines et des opérations

Conditions d'emploi

Rémunération selon la politique de rémunération du personnel de soutien du Collège de Lévis pour un poste de concierge de nuit, classe II.

Taux horaire (En vigueur depuis le 2 avril 2022)	
Concierge de nuit	22,59 \$
Prime de nuit	Selon ancienneté 11 % à 14 %

Horaire de travail

Poste(s) en remplacement été 2023 : juin 2023 à août 2023

Date d'entrée en fonction

Juin 2023

Dotation

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, par courriel (rh@collegedelevis.qc.ca), leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation avant le 25 avril 2023 à 16 h, à l'attention de Mme Patricia Rancourt, directrice des ressources humaines et des opérations.

Le Collège de Lévis a pour mission première d'offrir à la clientèle étudiante des services d'éducation et d'enseignement de la plus haute qualité qui favorisent le développement social, intellectuel, spirituel, affectif, artistique et physique de chacun. Sa mission fondamentale est, en somme, par la recherche et la poursuite de l'excellence à tous niveaux, de travailler au développement intégral de l'élève afin de le faire accéder à la plus haute réalisation de lui-même. Le Collège de Lévis souscrit aux chances d'égalité en emploi.